

Je finis, mon cher ami, sur ce mot que celui qui le prononça n'a jamais expliqué, mais qu'il n'a jamais démenti et qui aidera sans doute l'histoire à établir sur qui doivent peser les responsabilités encourues devant la France, en 1873. Mille amitiés.

ERNEST DAUDET.

LA GANTIÈRE ET M. CAZOT

MUSIQUE DE JACQUES OFFENBACH

(A la soirée donnée par M. Pierre Véron, M. Cazot portait des gants.)

Judi dernier, une gantière
Vit arriver Monsieur Cazot
Qui lui dit : « Voulez-vous, gantière,
Vendre des gants au bon Cazot ?
C'est mon état, dit la gantière,
Quelle couleur ? Joli Cazot.
— Des gants blancs, charmante gantière,
Lui répondit Monsieur Cazot.
— Votre main, lui dit la gantière.
— La voici, répondit Cazot.
Et la main blanche à la gantière
Saisit la main noire à Cazot.

— Pourquoi des gants ? dit la gantière,
Vons en avez déjà, Cazot.
— C'est pour aller chez Véron (Pierre)
Répondit gentiment Cazot.
Ces-ci sont noirs, belle gantière,
Et en fait de blancs à Cazot :
Il est temps que la presse entière
Cesse de consacrer Cazot —
Sans révérence à la gantière
S'empara de gantier Cazot (bis)
Et vous commente avant-hier
On a vu des gants à Cazot.

ESCAPOTTE.

L'EXPOSITION D'AMSTERDAM

Exposition internationale coloniale
et d'exportation d'Amsterdam
On écrit à l'Étoile belge :

« Amsterdam, le 2 mai.
« La fête offerte hier soir par la ville d'Amsterdam au Roi et à la Reine a été vraiment splendide.

« Elle a eu lieu dans le nouvel « Eden », construite d'après les plans de celui de Bruxelles et qu'on avait appelé Théâtre du Parc pour la circonstance.

« M. l'architecte Dumont mettait son expérience à profit, a corrigé et embellie la salle nouvelle qui est vraiment merveilleuse, d'une splendeur inouïe et de beaucoup supérieure en luxe, en richesse et en originalité à l'Eden-Palace, récemment inauguré à Paris.

« Six gradins, sur lesquels avaient pris place tout un essaim de jolies femmes en robes toiletées et un grand nombre de personnages officiels en uniforme, présentaient au coup d'œil grandiose.

« Au centre du balcon était dressée la tribune royale.

« Le Roi et la Reine sont arrivés à huit heures. Le Roi avait conservé son uniforme d'amiral, la Reine portait une toilette de satin blanc et rose, d'un grand goût, garnie de fleurs au corsage et à la jupe. Sa Majesté était coiffée d'un diadème de brillants, au cou elle portait un collier magnifique, également en brillants. Son entrée a fait sensation.

« Le concert a commencé aussitôt.

« M. Fides Devries a admirablement chanté. Faire est toujours le grand artiste que l'on connaît, mais sa voix a beaucoup perdu de son ampleur, le violoniste Sivori a été, comme toujours, admirable. Le public était très froid et l'on l'interdisait les applaudissements. Pourtant, lorsqu'à la fin du concert, M. Devries a chanté l'hymne national, la salle entière, debout, l'a acclamé avec enthousiasme.

« Après le concert le Roi et la Reine sont restés pendant quelques heures dans une partie de la salle transformée en salon et se sont entretenus avec plusieurs personnes. Le Roi s'est fait assister Sivori à l'entrée, l'usage de la couronne de chêne de la porcelaine d'un de ses officiers d'ordonnance pour la remettre à l'artiste. Leur Majestés se sont retirés seulement après la première danse qui a eu lieu au rez-de-chaussée.

« Les danses très animées se sont prolongées jusque près de deux heures du matin. Pendant le concert, un buffet plantureusement servi offrait aux invités tous les rafraîchissements possibles : le bal a été suivi d'un souper ; la fête fait honneur à l'administration communale d'Amsterdam.

« Avant de finir, disons que plusieurs artistes belges ont contribué à la construction de la salle ; les sculpteurs admirables sont dûs au ciseau de Julien Dirlen.

« Au beau temps d'hier a succédé une température fiévreuse. Il régnait un vent insupportable ; l'exposition on travaille à mort, mais il reste toujours beaucoup à faire avant de terminer. »

G. L.

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

(Service particulier)

NOUVELLES DIVERSES

Les enfants abandonnés

La commission sénatoriale relative aux enfants abandonnés s'est réunie hier chez M. Schœlcher. Elle a examiné le projet d'une loi qui tiennent compte des modifications demandées par M. Waldkirch-Roussou. On espère, par des concessions mutuelles, arriver à un accord complet.

La commission du Tonkin

Paris, 5 mai.
Dans la commission du Tonkin, M. Chasselant-Lacour a annoncé que la mission Kergaradec consistait à nommer à l'empereur d'Annam quelques dispositions additionnelles au traité de 1874.

Un détail sera laissé à l'empereur Tu Duc, en cas de refus, il sera passé outre.
Des avis du Tonkin du 10 mars, disent que le détachement de corps expéditionnaire a pris sans résistance l'importante ville de Hong Haï sur le fleuve Rouge, centre de la région boulière.

La commission de la République a reçu, hier, M. l'ambassadeur de Russie.

M. le Président de la République recevra, aujourd'hui, M. l'ambassadeur d'Espagne.

Le monument des Sapeurs-Pompiers

Paris, 4 mai.
L'inauguration du monument érigé au cimetière de Montparnasse, en l'honneur des sapeurs pompiers morts au feu, a eu lieu aujourd'hui à deux heures.

Le monument, très simple, se trouve dans la 37^e division, allée des avenues Transversales et d'Albion, de celui élevé en l'honneur des sapeurs pompiers pendant la guerre de 1870. Il porte l'inscription suivante :

A la mémoire des sapeurs pompiers morts au feu. — La ville de Paris.

Plusieurs discours ont été prononcés au nom de l'administration préfectorale et du conseil municipal.

M. Onstny s'est exprimé en ces termes : « Messieurs,
« La ville de Paris, en ce moment la dette qu'elle a contractée, il y a deux ans, envers le corps des sapeurs pompiers.

« Sous ce monument, dû à la reconnaissance de la population parisienne, reposent des corps morts, dans la fraternité de la mort, les braves sapeurs qui auront succombé au feu. Ils seront les eaux dans la tombe, comme ils l'étaient durant leur vie par le courage et l'abnégation.

« Lorsque, pendant ces jours qui se sont consacrés à ses morts, la foule passera devant cette sépulture, elle se découvrira et redira avec respect les noms de ceux qui auront trouvé la mort en combattant le terrible fléau.

« Le Conseil municipal et l'administration de la ville de Paris n'ont pas attendu jusqu'à ce moment pour glorifier les martyrs qui furent : Bellet, Hlavard et Froidevaux. Aujourd'hui, nous avons voulu leur dire un dernier adieu, saluer encore une fois leurs cercueils avant qu'ils soient descendus pour toujours dans le lieu qui leur a été consacré.

« Puisque cette trisite cérémonie ne pas s'effacer de notre souvenir, puisse-t-elle rester comme une exhortation et un encouragement pour les contemporains, que des noms soient dans l'avenir pas de signer le bien qui peut en résulter !
« Il est bon, en effet, à ce heure où les hommes semblent absorbés par les satisfactions matérielles de la vie, où pour tant de gens toute la science consiste à se procurer une existence facile, il est bon, dis-je de nous arrêter à des pensées plus austères et d'exalter ceux qui ont péri dans l'accomplissement des devoirs inépuisables de la solidarité sociale.

« Je conclurai, devant les restes de ces trois vaillants, que les noms de Bellet, de Hlavard et de Froidevaux, graves au la pierre de ce monument, parviennent à nos descendants entourés de l'admiration de leurs contemporains, que ces noms soient dans l'avenir comme le symbole de ce qu'il y a de plus généreux et de plus élevé dans le cœur de l'homme : le sentiment du sacrifice et du dévouement pour l'humanité.

« Une lettre de M. Palotte au Sénat.

M. Palotte, le sénateur centre qui des poursuites sont demandées, vient d'adresser une lettre aux membres du Sénat.

Dans cette lettre, M. Palotte affirme à ses collègues qu'il n'est pas présentement dans le projet de changer. « Je me réserve, ajoute-t-il, de donner des détails complets, sur le fond même de l'assignation, à la commission que je vous prie de nommer le plus rapidement possible. »

M. Perrin.

Hier soir, dans un entracte, M. J. Ferry, accompagné de son fils, est allé dans le cabinet de M. Perrin, et remis à M. Delaunay le brevet qui le nomme chevalier de la Légion d'honneur. L'artiste a reçu cette nouvelle avec une émotion facile à comprendre et a déclaré qu'il retirait sa démission.

La statue de la Liberté

Paris, 4 mai.
Aujourd'hui, à deux heures, le Président de la République a visité, dans les ateliers de MM. Gaget et Gauthier, la statue monumentale de la Liberté, de M. le sculpteur A. Bartoldi, laquelle sera bientôt adressée aux États-Unis pour être érigée sur le phare gigantesque, l'entrée du port de New-York.

L'affaire Bouteiller

Paris, 4 mai.
M. Millierand, secrétaire du comité Bouteiller nous apporte une note dont il résulte que M. de Bouteiller s'est rendu avec lui à la chancellerie de la Légion d'honneur, pour demander communication des pièces de l'enquête.

M. le général Roussou a répondu qu'en l'absence du général Faidherbe, il ne pouvait communiquer que les décrets de mise en réforme et de radiation et le décret de réintégration.

Le général a ajouté que le procès verbal lui faisait tenir un langage qui n'était pas satisfaisant. Voici l'extrait de ce que le procès verbal avait rapporté :

« Interrogé sur ce fait que M. de Bouteiller prétendait que la disgrâce dont il avait été frappé provenait de ses opinions républicaines, le général Roussou a répondu que, sur ce point, la parole de M. de Bouteiller n'était guère acceptable, puisque c'était son favori spécial que d'embarquer sur le yacht du prince Napoléon. »

L'affaire du Palais de Justice

Paris, 4 mai.
A la suite de l'altercation qui s'est produite, mercredi soir, dans la salle des Pas Perdus de la cour d'assises, entre M. Lousannan, avocat à la cour d'appel de Paris, et M. Perron, professeur au lycée Condorcet, une rencontre au pistolet a eu lieu ce matin à six heures et demie.

Deux halles ont été échangées sans résultat.

Un grave incident d'audience

Macon, 5 mai.
Un incident s'est produit entre le ministère public et M. le Procureur ayant dit que les magistrats de la République n'usaient pas de procédés dont se servaient les magistrats d'un régime que M. Aulouit connaissait bien, celui a déclaré ne pas vouloir rester à la barre devant un magistrat tenant un pareil langage.

Me Thévenet, avocat, président du Conseil général du Rhône et son confrère M. Pejarat, ont déclaré se retirer comme Me Aulouit.

M. le Procureur de la République ayant fourni des explications, Me Thévenet et Pejarat sont restés, mais Me Aulouit a persisté dans sa résolution.

L'élection sénatoriale de Nancy

Nancy, 4 mai.
Le journal monarchiste l'Espérance de Nancy annonce que, samedi dernier, des députés conservateurs réunis à Nancy ont décidé de poser la candidature au Sénat de M. Weiche, ancien maire de Nancy, ancien ministre du cabinet d'affaires qui succéda à celui du 10 Mai.

On se souvient que les républicains ont adopté la candidature de M. Berlet, député de Nancy.

La réunion de Beaugé

Beaugé, 4 mai.
La grande réunion qui s'organise à Beaugé sur l'initiative et par les soins de M. Louis de Jeux, directeur du Revue de l'Ouest, est fixée au dimanche, le 12 courant, à deux heures. L'orateur désigné est M. André Darbes, notre digne confrère de l'Action.

De toutes parts arrivent des demandes de cartes d'invitation.

Un cadeau

Paris, 4 mai.
Comme nous l'avons dit hier, M. Méline a été reçu en audience particulière par le président de la République, pour lui présenter un album préparé à son intention par les autorités municipales de Providence City, Etat du Rhode Island, en souvenir de la cérémonie qui eut lieu récemment dans cette ville pour l'érection

d'un monument à la mémoire de soldats français morts à la suite de la reddition de York Town.

Cet album est une œuvre d'art enrichie d'aquarelles et d'aquarelles.

M. Gray a été touché de la pensée qui a dicté cet envoi, et le ministre des Etats-Unis de vouloir bien être l'interprète de ses sentiments auprès des autorités de Providence.

Les caisses d'Épargne

Angoulême, 4 mai.
Ce département se trouve, comme beaucoup d'autres, sous une panique qui s'est emparée des déposants des caisses d'Épargne. Les Charentais constatent que dans la séance de dimanche dernier il a été renouveau par la caisse d'Épargne d'Angoulême et ses diverses succursales une somme dépassant 17,574 francs 80 centes des recettes.

Placards anarchistes

Avignon, 4 mai.
Des placards encadrés de noir, convoquant les travailleurs anarchistes à un meeting, dimanche prochain, sur la place de l'Hôtel de ville, ont été apposés, la nuit dernière, sur divers points de la ville.

Desordres à Toulouse

Toulouse, 4 mai.
Une scène tumultueuse s'est produite ce soir à la Foire, sur les allées Lafayette.

Des journalistes et des étudiants de la Faculté ont été assaillés dans le musée républicain où sont exposés des instruments de torture et de tabaciers représentant des scènes de l'inquisition.

Ces jeunes gens ont brisé les vitrines et saisis des objets appartenant au musée. La police, survenue à ce moment, a été obligée de faire des restitutions. Parmi les objets saisis se trouvent quelques récepteurs de journaux.

Des ouvriers, chantant la Marseillaise, se sont rendus devant l'Hôtel de Ville, pour demander au maire de ne pas fermer le musée de la République, et de rétablir par les journaux catholiques.

Une grande surveillance règne sur la promenade où plusieurs rixes ont eu lieu.

Les Français au Sénégal

Un journal du soir reçoit, par la voie de Lisbonne, le télégramme suivant :

« Le 2 avril, un combat d'une heure et demie a eu lieu, à 8 kilomètres au sud de Bambo, entre la colonne Borgas Desbordes et Samoré. Les gens de Samoré ont eu des pertes très sensibles, et, de notre côté, nous avons eu un blessé et de la marine tué et dix-sept hommes blessés.

« Le 3 avril, au matin, la brigade télégraphique a été attaquée entre Dinguo et Kati l'ennemi a été mis en fuite.

« Le 4 avril, le train a passé pour la première fois, sur le pont de vingt mètres qui vient d'être terminé. Il mesure dix mille mètres de voie principale posée dans le caysor.

« Samba l'avoie est toujours à l'abri devant notre colonne.

« Le 5 avril, 200 fantassins et 30 cavaliers de Samoré ont été complètement défaits par le capitaine Pétri, au village de Bonoko. L'ennemi a perdu 20 morts, 10 prisonniers et son étendard. De notre côté, nous avons eu un blessé légèrement blessé.

« Le 6 avril, nouveau combat contre Samoré en personne. L'ennemi a eu une dizaine d'hommes tués ; de notre côté un tirailleur a été blessé. »

ÉTRANGER

Nouvelles ecclésiastiques

Rome, 4 mai.
Le cardinal Lavigère archevêque d'Alger est parti pour Navarre, il lui reviendra directement à Rome.

L'évêque de Cashel est arrivé à Rome et est descendu au collège irlandais.

De Moltke et Bismarck

Berlin, 4 mai.
Le maréchal de Moltke, hier pour la première fois depuis environ dix jours, a dû bientôt rentrer à l'hôtel du grand état-major et se mettre au lit. Les médecins constatent chez lui une fièvre qui a été transmise de ses longs voyages, et qu'il ne pourra se relever qu'il se laisse aller depuis peu. Quoique le comte de Moltke soit très vieux, on en est pas encore à croire un développement fatal de la maladie, qui n'est toujours qu'une grave indisposition.

« Les sonneries de la ville, hier, le maréchal Guisambé a envoyé un aide de camp prendre des nouvelles du maréchal.

Le prince de Bismarck souffre toujours de sa podagrie ; la température continue à être si basse qu'il n'a pu être transporté de ses longs voyages dans son parc pour respirer le grand air. Dès que sa santé le lui permettra, il se rendra à Ericsruhe et puis, au fort de Sigmaringen, en vue de reprendre une cure que les médecins recommandent qu'il ait interrompue depuis deux ans.

La peine de mort en Allemagne

Berlin, 4 mai.
On rapporte que l'empereur avait eu occasion de causer avec M. de Madat, président de police de l'assise de la Sibirie, censuré à mort lundi dernier par la cour de Berlin, et qui commit un crime à l'instigation de son subordonné, à l'instigation de son propre frère.

« Maman se séchera, plutôt que je ne signe une commutation de peine, à propos d'un si monstrueux attentat ! »

Chambres des Communes

Londres, 4 mai.
Le président lit une lettre de M. Bradlaugh, demandant à prêter serment et à parler à la Chambre.

M. l'archevêque propose de déclarer M. Bradlaugh de la prestation de serment.

M. Labouchère propose de repousser la motion Northcote par la question préalable.

M. Gladstone aime que le devoir du gouvernement est de montrer tout respect pour le jugement de la majorité il ne peut pas accepter à motion Northcote, mais il aurait voulu simplement s'abstenir de voter. Mais puis que M. Labouchère a demandé la question préalable M. Gladstone le vota, comme impliquant le désir de la Chambre de ne pas renouveler les controverses.

La question préalable est rejetée par 271 voix contre 163.

La motion Northcote est adoptée.

Londres, 5 mai.
L'échec subi hier par le cabinet, complique la situation politique sans apporter une solution à la question Bradlaugh.

Sir Stafford Northcote, profitant de l'agitation populaire stimulée par le parti clerical, a fait voter la loi qui interdit à tout fonctionnaire public de se mêler à la politique.

M. Ashley, sous-secrétaire au ministère des colonies, a annoncé hier à la Chambre des communes que l'empereur allemand a refusé l'adhésion à l'Assemblée venue d'approuver l'adhésion au Queensland d'un nommé Guinée et s'est contenté de voter cette adhésion ratifiée par le gouvernement anglais.

Le couronnement du Czar

Madrid, 4 mai.
Le roi d'Espagne a signé aujourd'hui le décret désignant le duc de Montpensier pour le re-

présenter à la cérémonie du couronnement du Czar.

Le dernier traité de commerce

Madrid, 4 mai.
El Correo public divers documents relatifs aux résultats obtenus par le dernier traité de commerce entre l'Espagne et la France. Il se félicite du développement des relations commerciales entre les deux pays qui ont pris une extension considérable.

L'affaire du Phoenix Park

Dublin, 5 mai.
La Chambre des mises en accusation a déclaré Tyman, Walsh et Sheridan, complices des assassins de Phoenix Park. Fitz Harris sera jugé de nouveau comme complice.

Le bruit court que le gouvernement américain aurait accordé leur extradition.

Les grèves aux États-Unis

New-York, 4 mai.
Les industriels en fer de Pittsburgh, s'attendant à une grève prochaine de leurs ouvriers n'acceptent plus de commandes à livrer après le 1er juin — On craint un ralentissement de la production et l'augmentation des affaires. M. Walsh est tout particulièrement dans les affaires de Phoenix Park il peut prouver, assure-t-il, qu'il se trouvait en Angleterre au moment du crime. M. Sheridan se déclare prêt à justifier, sa conduite devant les tribunaux américains, s'il est traduit en justice.

Les nihilistes

Saint-Petersbourg, 4 mai.
On fait circuler dans le public des bruits démentis et exagérés à propos de la découverte d'un nouveau complot révolutionnaire. On va jusqu'à prétendre que quarante officiers de la garde impériale seraient arrêtés. En réalité, il n'y a pas de nouveau complot, mais bien des révélations importantes sur les anciens complots. Ces révélations sont dues à Boutsevitch, lieutenant de marine, condamné à mort dimanche dernier.

Les officiers de marine gravement compromis par leur conduite, ont été envoyés en exil. Les officiers de marine gravement compromis ont été saisis. L'effet produit est haut lieu à ce que la grâce des six condamnés à mort en est devenue moins certaine et que peut-être se décidera-t-on à laisser exécuter Bogdanovitch le plus coupable des six.

L'émir Abd-el-Kader

Damas, 4 mai.
L'état de santé de l'émir Abd-el-Kader s'est amélioré.

Les auteurs de l'assassinat de Phoenix-Park

New-York 4 mai.
Le bruit de l'arrestation de MM. Sheridan et Walsh est de nouveau démenti. Les conseillers juridiques de M. Sheridan ont déclaré qu'aucune demande d'extradition contre leur client n'était justifiée.

Le journal « La Tribune » espère que le gouvernement, tout en agissant sans précipitation et avec toute justice envers les accusés, ne refuse pas de leur faire connaître les charges qui leur sont imputées. Il demande que si les témoignages et les preuves justifient les poursuites dont ils sont l'objet, on les renvoie immédiatement en Irlande.

CHOSSES ET AUTRES

Guibollard revient de voyage, il est encore tout ému.

« Qu'est tu ? lui demande sa douce moitié.
— Je viens de l'échapper belle ! J'étais dans un convoi où l'on avait embarqué des bestiaux ; au moment où nous étions en gare, nous avons été lâchés et nous sommes allés à la recherche des animaux.

« Sa femme avait intérêt ;
— Es-tu bien sûr de n'avoir rien de cassé ? »

Un proverbe arabe bien peu connu, quoique excellent :

« Si tu me trompes une fois, c'est ta faute. Si tu me trompes deux fois, c'est la mienne. »

Le comble du désespoir pour un ténor :
Être égaré et ne plus retrouver sa voie.

Mœurs américaines.

A San Francisco, un policeman entre dans une taverne où le meurtre vient d'être commis. Apercevant le calvaire s'adressant à un des habitués de l'endroit :

« Qui a tué cet homme ?
L'habitué, nonchalamment :
— C'est quelqu'un qui est sorti.
Absolument historique. »

Deux images pleines d'énergie :
Monter à cheval comme Mazaeps.
Tiser l'épée comme Damocles.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

ENCORE UN NOYÉ. — Deux ouvriers tisserands se rendaient ce matin à leur travail, en longeant le nouveau canal de Roubaix, lorsqu'ils arrivèrent près du pont de la « Gaité » ils aperçurent un cadavre dans l'eau.

« Nos observations ne visent point le nouveau fonctionnaire ; elles ne sont point personnelles à M. Lamarque. Nous sommes persuadé que la bonne volonté ne lui fera pas défaut ; mais la bonne volonté ne suffit pas ; pour surveiller avec profit une administration il faut en connaître tous les rouages, c'est-à-dire avoir vécu dans cette administration. Aussi, quoique puisse faire M. Lamarque, il ne pourra certainement pas rendre, immédiatement du moins, de son emploi, les services que l'on se peut attendre de l'expérience. »

« Nous l'avons en toute sincérité : nous avons beau réfléchir, nous ne comprenons pas cette création nouvelle. Nous manquons probablement de données. »

UNE SAUVAGE AGRESSION AU BLANC-SEAU. — P. S. — Depuis hier matin, l'état de la victime s'est un tant soit peu amélioré. Cependant laèvre est toujours intense.

Le quatrième inculpé dans l'affaire du Blanc-Seaü est venu se rendre lui-même, vendredi soir, au poste de police de Tourcoing. C'est un nommé Augustin Tourin, âgé de 31 ans, domestique à Mouscron. Il prétend n'avoir vu frappé les victimes et ne s'être enfui à l'arrivée de la police que parce qu'il est expulsé.

LES ARRESTATIONS DU BLANC-SEAU. — Les arrestations auxquelles nous faisons allusion hier, sont celles de Désiré Lepoutre, âgé de

GRANDE-HARMONIE. — Nous rappelons à nos lecteurs que la Grande Harmonie fera, dimanche 6 courant, à onze heures, au domicile du maître, dans le jardin de son local, répétition des morceaux qui doivent être exécutés à Gand, les 13 et 14 mai.

Les trois dernières répétitions générales avant cette sortie auront lieu mardi 8, mercredi 9, et vendredi 11, à huit heures et demie du soir. Les amateurs de bonne musique sont priés d'y assister, ils y éprouveront certainement de la gêne, car ces répétitions sont de véritables concerts ; les membres honoraires ont aussi accès dans la salle eu dans l'enceinte du jardin.

Voici le programme des morceaux que l'on répète et qui composeront le programme du concert de Gand :

Le Corège de Bacchus (du ballet de Sylvia).
Les Danseuses — Fantaisie sur l'Oratorio, arrangé par Arban, exécuté par M. Ch. Montigny, piston-solo de la Grande Harmonie, Meyerbeer.

— Ouverture d'Euryante, Weber. — Fantaisie originale pour Saxhorn Basses, exécutée par M. Victor Vassier, basse solo de la Grande Harmonie, Meyerbeer. — Caprice, polka pour clarinette, exécutée par M. Paul Fournier, clarinète-solo de la Grande Harmonie, Meyerbeer. — Marche Triomphale, Victor Dlanoy. — Divertissement des Erynieles, arrangé par F. Cuelenore, M. Sestini. — Fantaisie sur Maria, arrangée par G. Lefranc, Flotow.

CARROUSEL. — La commission du carrousel de Louvain, organisée pour le 22 juillet prochain un grand carrousel au bénéfice des pauvres.

IVRESSE ET IMPRUDENCE. — Un garçon boulangier de la rue de Mouvaux, se trouvant hier en état d'ivresse, avait pris son café chez un cabaretier de la rue St-Antoine. On donna à ce jeune homme une bougie et on le fit monter. L'ivrogne arriva tant bien que mal au haut de l'escalier. Toujours armé de son bougeoir, il entra dans sa chambre, et se laissa tomber sur son lit.

Le feu prit aux couvertures, et l'imprudent, réveillé de sa torpeur, par les brûlures, se mit à crier au secours. Lorsqu'on arriva dans sa chambre, le parquet commençait déjà à brûler. On put heureusement éteindre les flammes. Les dégâts sont insignifiants, et les blessures du garçon boulangier sont heureusement légères.

TROIS VOLS. — Des planches pour parquet ont été volées, la nuit dernière, dans une maison en construction, rue de la Liberté. Ces planches appartiennent à M. Louis Bodin, menuisier-carpenier, rue Saint-Amand. Les auteurs sont inconnus.

Il y a quelques jours, un journalier de la rue de Louques Haies, Marie Duméz, déroba à un de ses voisins un costume complet, de drap noir. Hier, la victime de ce vol aperçut cette même tenue dans la rue Magenta et la fit arrêter.

— Une bonne fille du boulevard de Strasbourg, Marie Bouéry, a été arrêtée pour vol de vêtements à boire chez divers cabaretiers.

AVIS INTÉRESSANTS POUR LE COMMERCE DE ROUBAIX. — MM. Adrien Dufour, 52, rue des Petites Écuries, acheteur de tissus, cachemire, etc. — MM. Stewart et Cie, 18, rue Bergère, ont des ordres en tissus et articles divers pour dames. — M. G. Delistorre, 4 faubourg Montmartre, achète un acheteur en tissus, lingerie et divers. — MM. Lasser et Cie, 50, rue de Valenciennes, ont un acheteur de tissus et divers. — MM. Salvador Lopez et Cie, 9, rue Cadet, attendent un acheteur en tissus. — MM. Pindo et Braga, 59, rue de Paradis, ont un acheteur de tissus et divers. — M. Bozzy, 95, rue du boulevard de Strasbourg, Marie Bouéry, a été arrêtée pour vol de vêtements à boire chez divers cabaretiers.

AVIS INTÉRESSANTS POUR LE COMMERCE DE ROUBAIX. — MM. Adrien Dufour, 52, rue des Petites Écuries, acheteur de tissus, cachemire, etc. — MM. Stewart et Cie, 18, rue Bergère, ont des ordres en tissus et articles divers pour dames. — M. G. Del